

Commission de la construction du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION



ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

TABLE DES MATIÈRES

1. Liste des voyages **hors Québec** pour l'année financière 2022-2023 :
 - a) les endroits et dates du départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
 - f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage;
 - g) pour les organismes, les noms des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
 - h) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - résultats obtenus à ce jour;
 - i) les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimé.
2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels **au Québec** et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :
 - a) les raisons du déplacement
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - c) les coûts ventilés;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) le but visé par chaque dépense;
 - e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.
4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) Séparément :

Par le cabinet ministériel:

 - a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 ventilées par type d'événement;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) le nombre total et liste d'événements ventilés par type d'événement;
 - d) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'évènement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'évènements, ventilée par type d'évènement;
- h) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'évènement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'évènements ventilée par type d'évènement;
- o) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'évènement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilées par catégorie;

Donnée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu ;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste de formations ventilées par type d'évènement.

6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;

- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
- 9.** Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce jour ;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
 - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine TI en 2022-2023.
- 10.** Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :
- a) les coûts estimés par année;
 - b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
 - c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
 - d) la liste des fournisseurs;
 - e) une copie du plan de déploiement.
- 11.** De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 (et la ventilation par mois), de chacune des dépenses suivantes:
- a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau;
 - c) l'ameublement;
 - d) la décoration et l'embellissement;
 - e) les distributeurs d'eau de source;
 - f) le remboursement des frais de transport;
 - g) le remboursement des frais d'hébergement;
 - h) le remboursement des frais de repas;
 - i) le remboursement de frais d'alcool et de fêtes;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.
- 12.** De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le coût des contrats téléphoniques;
- b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- d) les coûts de résiliations, s'il y a lieu;
- e) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
- f) les coûts d'acquisition des appareils;
- g) le coût d'utilisation des appareils;
- h) les noms des fournisseurs;
- i) les ordinateurs portables;
- j) les iPad ou autre type de tablette électronique.

- 13.
- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) ; 35 ans et plus.
 - b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) ; 35 ans et moins.
 - c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
 - d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
 - e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.).
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
 - f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
 - g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.
 - h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
 - i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'évolution des

effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
 - k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
 - l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
 - m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'employés permanents et temporaires.
 - n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
 - o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi.
 - p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ;
 - q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
- 14.**
- a) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.
 - b) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
 - c) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
- 15.** Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) le coût total de ladite location;
 - d) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1^{er} avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - e) la durée du bail;
 - f) le propriétaire de l'espace loué;
 - g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation;
 - h) la superficie totale réellement occupée;
 - i) le coût de location au mètre carré;
 - j) le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

16. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir :
- a) la liste des actifs excédentaires inoccupés;
 - b) la valeur estimée de ceux-ci;
 - c) les coûts d'entretien annuel;
 - d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
17. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
- a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
18. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) la masse salariale totale par cabinet;
 - e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - f) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description des tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023;
 - j) le nombre total d'employé au cabinet;
 - k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.
19. Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
20. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation s'il y a lieu;
 - g) les prévisions pour 2023-2024.
21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2023-2024.

22. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2023-2024.
23. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure ;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
24. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :
- a) coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service;
 - d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.
- Ventiler le montant total par catégories.
25. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites, ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - g) les coûts reliés à la réservation de noms de domaines;
 - h) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - i) le responsable du contenu sur le site.
27. Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
- a) les régions et les villes visitées;
 - b) les personnes rencontrées;
 - c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
 - d) les raisons du déplacement;
 - e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - f) les coûts ventilés;
 - g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

28. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023 :
- a) le détail des mandats;
 - b) le coût (déplacements, etc.);
 - c) le nombre de ressources affectées;
 - d) le nombre de rencontres;
 - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
 - f) l'objet;
 - g) les dates.
29. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation
30. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.
31. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.
32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du trésor pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.
33. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
34. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
35. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 : le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour les bris de contrat.
37. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
40. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
- 41.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
- 42.** Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant:
- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.
- 43.** Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :
- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les questions posées ;
 - d) Les réponses ;
 - e) La firme retenue ;
 - f) Les coûts.
- 44.** Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
 - b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
- 45.** Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
- 46.** Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région;
- a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023;
 - b) nombre d'emploi gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination;
 - c) nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.
- 47.** Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :
- e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024.
- 48.** Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :
- h) Plan d'action de développement durable.

49. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :
l) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2018-2022.
50. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :
oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.
51. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :
- a) nombre total d'employé au sein du ministère ou de l'organisme;
 - b) nombre d'employés au total en ayant bénéficié ;
 - c) nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023 ;
 - d) proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
 - e) nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.
52. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
53. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 :
- a) les sommes dépensées;
 - b) le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
 - c) les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
54. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie :
- a) copie du contrat;
 - b) date de fin prévue du contrat;
 - c) valeur prévue du contrat;
 - d) sommes dépensées à ce jour.
55. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation :
- a) copie du contrat;
 - b) date de fin prévue du contrat;
 - c) valeur prévue du contrat;
 - d) sommes dépensées à ce jour.
56. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.
- a) nombre de stagiaires reçus;
 - b) heures de stages effectués;
 - c) rémunération totale déboursée.
57. Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.
58. Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils : fournir lesdits contrats le cas échéant.
59. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.
60. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.
61. Indiquer le montant des amendes perçues de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

- 62.** Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.
- 63.** Indiquer la valeur totale des services tarifés et ventiler par catégorie.
- 64.** Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
- 65.** Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.
- 66.** Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, en indiquant :
- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande.
- 67.** Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023 :
- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
 - c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
- 68.** Pour 2022-2023, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignées. Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme;
- 69.** La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires données à ces personnes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-1

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 :

- a) les endroits et dates du départ et de retour ;
- b) la copie des programmes et rapports de mission ;
- c) les personnes rencontrées ;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ;
- e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants ;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
 - les détails de ces ententes ;
 - les résultats obtenus à ce jour ;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimé ;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés ;
- j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts ;
- k) toutes consigne sanitaire encadrant le retour de ces mission.
- l) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.

SAP Sapphire

Congrès

Orlando, Floride – du 6 au 13 mai 2022

Coût = 13 635,56\$ (déplacements, location de voiture, essence, hébergement, repas, tests PCR)

Journées du Québec à Paris

Activité de recrutement de personnel informatique

Paris, France – du 12 au 20 juin 2022

Coût = 11 009,40\$ (déplacements, hébergement, repas, tests PCR)

Conférence ServiceNow

Congrès

Toronto, Ontario – 9 au 10 novembre 2022

Coût = 4 931,80 \$ (déplacements, hébergement, repas)

Maroc

Activité de recrutement de personnel informatique

Casablanca, Maroc – du 3 au 6 décembre 2022

Coût = 4 250,25 \$ (déplacements, hébergement, repas)

Journées du Québec à Paris

Activité de recrutement de personnel informatique

Paris, France – du 7 au 13 décembre 2022

Coût = 18 419,77\$ (déplacements, hébergement, repas)

Congrès annuel de HBM

Échange et collaboration au congrès de notre partenaire dans le cadre de la gestion de l'assurance maladie

Toronto (Ontario) du 16 au 18 novembre 2022

Coût = 809,28 \$ (déplacements, taxi, repas)

Réunion printanière du CCDA 2022

Rencontre du Conseil Canadien des directeurs de l'apprentissage

Halifax, Nouvelle-Écosse – du 29 mai au 1^e juin 2022

Coût = 2 448.06 \$ (déplacements, hébergement, repas)

Réunion automnale du CCDA 2022

Rencontre du Conseil Canadien des directeurs de l'apprentissage

Ottawa, Ontario – 22 au 23 novembre 2022

Coût = 699.66 \$ (déplacements, hébergement, repas)

Les renseignements concernant les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site internet de la CCQ en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 19).

<http://www.ccq.org/fr->

[CA/AI_AccesInformation/AI01_DocumentsDiffuses/AI01_2_FraisDepenses](http://www.ccq.org/fr-CA/AI_AccesInformation/AI01_DocumentsDiffuses/AI01_2_FraisDepenses)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 14 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-2

Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :

- a) les raisons du déplacement ;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
- c) les coûts ventilés ;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Aucun voyage en avion ou en hélicoptère pour 2022.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 17).

http://www.ccq.org/fr-CA/AI_AccesInformation/AI01_DocumentsDiffuses/AI01_2_FraisDepenses

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 23 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-3

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2022-2023 et les prévisions 2023-2024 ;
- b) les noms des firmes de publicité retenues ;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- d) le but visé par chaque dépense ;
- e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire ;
- f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 24).

http://www.ccq.org/fr-CA/AI_AccesInformation/AI01_DocumentsDiffuses/AI01_2_FraisDepenses

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 4 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-4

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
- b) le but visé par chaque dépense ;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement ;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
- f) le but visé par chaque dépense ;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'évènement ;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité ;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié) ;
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc. ;
- m) le but visé par chaque dépense ;
- n) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement ;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Aucune conférence de presse ou événement pour l'année 2022.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 22 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-5

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;
- b) le but recherché par chaque dépense ;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie ;

Donnée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 ;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu ;
- h) le but visé par chaque dépense ;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Pour l'année 2022 :

Fournisseur	Sujet de la formation	Montant
Grenier	Rédaction web - ux	499 \$
Groupe CFC	Intelligence émotionnelle	450 \$
Groupe CFC	Renforcer rôle-conseil	525 \$
Flanagan	Porte-parole crédible et efficace	2 625 \$
Grenier Inc	Google Analytics	299 \$
Grenier Inc	Rédaction épïcène et inclusive	299 \$
Grenier Inc	Rédaction épïcène et inclusive	299 \$
Grenier Inc	Rédaction épïcène et inclusive	299 \$
Grenier Inc	Rédaction épïcène et inclusive	299 \$
	TOTAL	5 594 \$

L'information fournie en réponse à cette question est en partie incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23) . http://www.ccq.org/fr-CA/AI_AccesInformation/AI01_DocumentsDiffuses/AI01_2_FraisDepenses

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 22 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-6

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme ;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ;
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé) ;
- d) la date d’octroi du contrat ;
- e) le coût total y compris les avenants et/ou suppléments ;
- f) l’échéancier ;
- g) dans le cas d’octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l’indiquer.

Voir annexe.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

FICHE RG-6 ANNEXE - CONTRATS CCQ 2022 Note 1

Fournisseur	Description sommaire du contrat	Valeur (avant taxes)	Type de contrat
9209-6601 QUEBEC INC. (Dialogs)	Serv.prof. Réalisation d'un sondage sur l'expérience client	15 920,00 \$	Gré à gré
ADN LEADERSHIP	Coaching de gestion	20 000,00 \$	Gré à gré
Alpha Plantes	Entretien des plantes intérieures	6 660,00 \$	Gré à gré
Alpha Plantes	Entretien des plantes intérieur bureau de la rive-sud	7 000,00 \$	Gré à gré
Apprentx inc.	Logiciel de formation B12	24 000,00 \$	Gré à gré
BOFU AGENCY MARKETING	Serv.prof. Analyse de l'écosystème numérique de la CCQ	24 000,00 \$	Gré à gré
CAMDEN PUBLICITÉ INC.	Réalisation de son rapport annuel 2022	24 995,00 \$	Gré à gré
CSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE	Expert en contenu: formation en ligne "Nacelles etplateformes élévatrices"	2 970,00 \$	Gré à gré
CSS du Littoral	Serv.prof. Recrutement de surveillants examen	10 000,00 \$	Gré à gré
CSS LAC-TEMISCAMINGUE	Serv.prof. Recrutement de surveillants examen	2 520,00 \$	Gré à gré
DÉNEIGEMENT FM INC	Déneigement bureau de Mascouche	20 000,01 \$	Gré à gré
ELLIO INC.	Serv.prof. Accompagnement dans la démarche de développement durable	11 550,01 \$	Gré à gré
FAUVE & ASSOCIES INC.	Dotation - Services en recrutement DRHT	21 000,00 \$	Gré à gré
FIRME OZHEO	Serv.prof. Coaching de gestion	15 000,00 \$	Gré à gré
LIONBRIDGE LTD.	Serv.prof. - traduction - RES	12 284,87 \$	Gré à gré
MELANIE BRUNELLE	Services de graphisme infographie	20 000,00 \$	Gré à gré
MELTWATER NEWS CANADA IN	Services de veille médiatique	19 099,00 \$	Gré à gré
MICHEL TOUPIN	Consultant comité sélection (membre externe)	4 000,00 \$	Gré à gré
NI RÉCUPÉRATION INC.	Service de collecte des matières recyclables pour le siège social	12 374,96 \$	Gré à gré
PARADIS AMÉNAGEMENT URBAIN INC	Déneigement Bureau de Québec	23 630,00 \$	Gré à gré
SECURO VISION INC.	Lunettes sécurité	15 000,00 \$	Gré à gré
SEGUIN MORRIS INC.	AN 2 - Inspection syst. equip. immeuble	6 722,00 \$	Gré à gré
SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER S.C.	Services entretien ménager bureau Gatineau	18 600,00 \$	Gré à gré
TACT INTELLIGENCE CONSEIL INC.	Serv.prof. Rédaction du plan Stratégique 2022-2025	10 000,00 \$	Gré à gré
VALTECH CANADA INC.	Serv.prof. Cartographie parcours clients	20 700,00 \$	Gré à gré

Note 1: Considérant la récente implantation du nouveau système informatique et la stabilisation de la structure des documents d’achat qui est en cours, les données transmises sont celles qui sont disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-7

Liste détaillée de tous les appels d’offres publics du ministère ou de l’organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune ;
- b) la grille d’évaluation des soumissions ;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix ;
- d) le délai entre la publication de l’appel d’offres et l’octroi du contrat ;
- e) le cas échéant, les appels d’offres annulés en cours de route et la raison de l’annulation.

L’information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d’appel d’offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-8

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale) ;
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ;
- e) une description de son mandat ;
- f) la date de début de son contrat ;
- g) la date prévue de fin de son contrat ;
- h) sa rémunération annuelle.

Nous vous référons à la fiche RG-62.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 16 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-9

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2022-2023, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet ;
- b) la nature du projet ;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics* ;
- m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.

La Commission de la construction du Québec n'est pas un organisme soumis à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles*.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Nom	Nature	Statut	Coûts 2022
Déploiement des modules Ressources humaines – Lot 1 et 2 (MISTRAL)	Implantation des modules SAP RH suivants : SAP Sodales (Gestion des relations de travail), SAP SuccessFactors (Gestion RH et Talents), SAP Paie (Gestion et le calcul de la paie)	Implanté	361 918 \$
Déploiement des modules Ressources humaines – Lot 3 (MISTRAL)	Implantation du Libre-service employés de la Commission - Fonctions Gestion des talents incluant les fonctions à déployer dans la Livraison 1 : Rémunération, Gestion de la performance, Développement des compétences et Développement organisationnel.	Complété	1 047 361 \$
Déploiement du module Finances et approvisionnement (MISTRAL)	Implantation des modules SAP S4/HANA suivants : - FI : Comptabilité générale, comptes payables, immobilisations et gestion bancaire - CO : Contrôles et gestion budgétaires - MM : Gestion de l'approvisionnement et des articles Implantation de la solution Concur : Gestion des comptes de dépenses. Implantation du module SAC Planning : - Processus budgétaire et suivi de la masse salariale via un outil de gestion	En cours	1 773 948 \$

Nom	Nature	Statut	Coûts 2022
Gestion des services TI-Immeubles (GSE) (Mistral)	Mise en place de la fondation du portail interne et externe de l'industrie de la construction dans la solution de gestion des services d'entreprise (GSE) ServiceNow. Déploiement des fonctionnalités spécifiques des TI et de la gestion des immeubles.	Complété	4 163 087 \$
Historisation, conversion, intégration et décommissionnement (Mistral)	Prise en charge des données qui se trouvent dans les systèmes patrimoniaux qui seront remplacés et garantira le maintien en tout temps de l'intégrité entre les fonctionnalités migrées dans SAP et celles qui sont toujours dans les systèmes patrimoniaux.	En cours	15 313 825 \$
Documentation des règles d'affaires (Mistral)	Documentation des règles d'affaires en vue de l'implantation de l'ensemble des domaines d'activités de la Commission dans le cadre du Programme MISTRAL.	En cours	4 082 540 \$
Dossier client (Mistral)	Implantation permettant de bonifier l'architecture des données afin de soutenir la Relation Client, et ce tant pour la prestation de service que la conformité. Un modèle de données unique, cohérent, et harmonisé des dossiers client est mis en place.	En cours	3 495 529 \$
Relation portail client (Mistral)	Implantation permettant de centraliser les demandes, les échanges, la gestion de la relation client, et le centre d'interaction à travers les domaines d'activités de la Commission. Les canaux de communication accessibles à la clientèle seront modernisés.	En cours	5 868 575 \$
Expérience client (Mistral)	Le projet Expérience Client vise à placer les clients, internes et externes, au centre de l'ensemble des décisions, des designs et des configurations technologiques afin d'assurer la création de solutions à grandes valeurs ajoutées pour les utilisateurs.	En cours	1 935 579 \$
Rapport mensuel et sujets connexes (Mistral)	Remplacement du système du patrimoine qui gère les rapports mensuels et les réclamations de l'inspection et de l'indemnisation, ainsi que certaines fonctions finances, telles que la facturation, le traitement des dépôts, le recouvrement et l'émission de certains déboursés à la clientèle externe.	En cours	12 393 707 \$
Gestion du contenu (Mistral)	Implantation de la plateforme de gestion de contenu OpenText (et une solution de signature numériques, telle que DocuSign) qui permettra de capturer, de partager, d'entreposer, de collaborer, de préserver et de disposer de contenu.	En cours	8 525 653 \$
Infrastructure, architecture et assurance qualité (Mistral)	Fournir des Services centralisés de support et gouvernance aux projets de la Conception Détaillée. Ces services sont catégorisés en six composants : Gouvernance ; Architecture ; Sécurité ; Infonuagique ; Développement ; Tests centralisés.	En cours	15 649 702 \$

Nom	Nature	Statut	Coûts 2022
Intelligence d'affaires (Mistral)	Déployer des outils IA à travers les nouveaux systèmes opérationnels SAP, qui permettront à la CCQ d'avoir accès à l'information et aux données de façon intégrée et centralisée pour que celles-ci soient utilisables et donnent naissance à de l'intelligence d'affaires.	En cours	1 080 676 \$
Plan de relève TI (PMTI)	Mettre en place un plan de relève TI pour assurer la poursuite des services essentiels de la Commission advenant un incident majeur ou un désastre qui affecterait la salle des serveurs et l'immeuble du siège social de la Commission.	Complété	349 555 \$
Remplacement des systèmes de téléphonie (PMTI)	Remplacement de l'ensemble des systèmes de téléphonie de la Commission afin de mettre en place d'une solution infonuagique modernisée qui rencontre les normes de l'industrie, permettra l'intégration avec la solution mise en place par le programme Mistral et assurera une relève en cas de désastre.	En cours	1 190 382 \$
Refonte du cadre normatif	Révision du cadre normatif de l'industrie de la construction afin de : simplifier la réglementation, accroître la transparence, éliminer les chevauchements et les doublons pour accroître l'efficacité, normaliser afin de réduire les exceptions pour accroître l'efficience.	Fermé	0 \$
Refonte des applications critiques en fin de vie	Plusieurs applications du parc applicatif reposent sur des technologies désuètes ou des solutions qui ne seront plus supportées par leur fournisseur. 3 applications ont été priorisées : PC Réclam, SIR et Admin 2000. Le projet vise ainsi à mettre en place des stratégies pour en assurer leur pérennité.	Complété	59 214 \$
Nouveaux taux de salaire	Dans les conventions collectives signées en juillet 2021, 2 nouveaux taux de salaire pour les opérateurs de pompe à béton sont définis pour le rapport mensuel. Ces nouveaux taux s'appliquent aux secteurs "Institutionnel et Commercial" ainsi qu'à celui "Industriel".	Complété	9 302 \$
Opérationnalisation des mesures pour la rareté de la main-d'œuvre	Pour s'assurer que les 8 mesures qui entrent en vigueur le 26 avril 2021 engendrent les résultats escomptés, ce projet vise à mettre en place les moyens pour les atteindre et pour couvrir les coûts opérationnels liés directement à l'arrivée des nouvelles mesures.	Complété	875 257 \$
Cotisation salariale d'assurance	Les conventions collectives signées en juillet 2021 amènent une nouvelle cotisation salariale pour le régime d'assurance. Cette cotisation salariale demande des changements dans le traitement du rapport mensuel et aussi dans le re-design du régime de base d'assurance.	En cours	248 894 \$

Nom	Nature	Statut	Coûts 2022
Nouveaux régimes supplémentaires d'assurance	Dans les conventions collectives signées en juillet 2021, 2 nouveaux régimes supplémentaires doivent être ajoutés : 1) Pour les chaudronniers des secteurs "Institutionnel et commercial" et "Industriel" (ICI). 2) Pour les peintres et peintres-tireurs de joints (ICI).	En cours	34 478 \$
Révision des stratégies de financement des régimes de retraite	Permettre l'élaboration des stratégies de financement qui répondent à la loi RCR et à la politique de financement. Ces stratégies sont un prérequis pour la refonte du système d'administration de la Retraite.	En cours	85 003 \$
Sujets ressources humaines	Mettre en place une nouvelle structure salariale pour les employés hors-convention. Faciliter les échanges d'informations avec nos fournisseurs d'assurances collectives. Créer un processus automatisé et sécurisé pour la production et l'envoi des feuillets fiscaux pour les retraités.	En cours	102 449 \$
Accélérer la rédaction des rapports de chantiers VPVE	Réduire le temps de rédaction des rapports de chantier par les inspecteurs afin d'augmenter leur présence sur les chantiers et ainsi optimiser leur rôle.	En cours	233 030 \$
Sélection de solution pour la direction des avantages sociaux	Analyse et sélection d'une solution permettant de répondre aux besoins des domaines d'activités Retraite et Assurance-vie de la direction des avantages sociaux.	En cours	39 283 \$

Données préliminaires – états financiers non finalisés

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 14 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-10

Concernant l’hébergement de données en infonuagique, fournir :

- a) les coûts estimés par année ;
- b) les coûts totaux réels pour l’hébergement des données
- c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité ;
- d) la liste des fournisseurs ;
- e) une copie du plan de déploiement.

Fournisseurs	Coûts réels (sans taxe)
Azure	1 565 631,56 \$
AWS	888 488,45 \$
TOTAL	2 454 120,01 \$

Aucun coût pour pénalités car nous payons à l’utilisation.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 16 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-11

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie ;
- b) le mobilier de bureau ;
- c) l'ameublement ;
- d) la décoration et l'embellissement ;
- e) le distributeur d'eau de source ;
- f) le remboursement des frais de transport ;
- g) le remboursement des frais d'hébergement ;
- h) le remboursement des frais de repas ;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec ;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

Direction générale de la CCQ
1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Remboursement de frais de transport	3 682.29 \$
Remboursement des frais d'hébergement	-
Remboursement des frais de repas	1 430.41 \$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 3 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-12

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires, utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil ;
- c) les coûts d'acquisition des appareils ;
- d) le coût d'utilisation des appareils ;
- e) le coût des contrats téléphoniques ;
- f) les noms des fournisseurs ;
- g) le nombre de minutes utilisées ;
- h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
- i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
- j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu ;
- k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

Frais d'itinérance	6 940.67 \$ (Telus)
Coût dépassement des forfaits	148.64 \$ (Telus)
Coûts résiliation	14.00 \$/mois restant – Voix & Données (Telus) 8.00 \$/mois restant – Données (Telus) 6.00 \$/mois restant – Voix (Telus)

Pour les sous-questions c), d), e), f), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 25).

http://www.ccq.org/fr-CA/AI_AccesInformation/AI01_DocumentsDiffuses/AI01_2_FraisDepenses

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 14 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-13

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) ; 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) ; 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.).
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels,

techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'employés permanents et temporaires.
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi.
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ;
- q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

La liste des employés ventilée par catégorie sera disponible dans le *Rapport annuel de gestion 2022* de la CCQ

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-14

a) Pour chaque ministère et organismes, par direction pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.

b) Pour chaque ministère et organismes, par direction pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent *Plan de gestion des ressources humaines*.

c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la Loi sur la fonction publique

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-15

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location ;
- b) la superficie totale pour chaque local loué ;
- c) le coût total de ladite location ;
- d) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés ;
- e) la durée du bail ;
- f) le propriétaire de l'espace loué ;
- g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation ;
- h) la superficie réellement occupée ;
- i) la superficie inoccupée ;
- j) le coût de location au mètre carré ;
- k) le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Voir annexe

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location, et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 27).http://www.ccq.org/fr-CA/AI_AccesInformation/AI01_DocumentsDiffuses/AI01_2_FraisDepenses

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L’OPPOSITION

RÉSUMÉ BAUX 2022 CCQ					
Emplacement	Propriétaire	Durée du bail	Superficie Totale*	Loyer annuel	Aménagement
Rimouski 188 rue des Gouverneurs	LE GROUPE BLOUIN INC	5 ans du 1 ^{er} février 2021 au 31 janvier 2026	409,6 m ²	Loyer annuel : 102 399 \$ 250 \$/m ²	0\$
Saguenay 1299 des Champs Élysées	CIDIC LTÉE.	5 ans du 1 ^{er} février 2022 au 31 janvier 2027	477,5m ²	Loyer annuel : 120 044 \$ 251 \$/m ²	310 875 \$
Mauricie 125 rue des Forges, suite 500	INVESTISSEMENTS OLYMBEC LTÉE	10,5 ans du 1 ^{er} octobre 2022 au 31 mars 2033	518,2 m ²	Loyer annuel : 127 319 \$ 246 \$/m ²	0 \$
Gatineau 225 Montée Paiement	9433-2186 QUÉBEC INC. (Noël et associés)	Option 5 ans du 1 ^{er} juin 2016 au 31 mai 2022	451 m ²	Loyer annuel : 120 792 \$ 268 \$/m ²	0 \$
Gatineau 225 Montée Paiement	9433-2186 QUÉBEC INC. (Noël et associés)	10 ans du 1 ^{er} juin 2022 au 31 mai 2032	609 m ²	Loyer annuel : 137 792 \$ 226 \$/m ²	0\$
Sept-Îles 598 Boul. Laure, bureau 112	GESTION MAJICOR ENR.	5 ans du 1 ^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2024	451 m ²	Loyer annuel : 87 372 \$ 194 \$/m ²	0 \$
Ste-Julie 1513 Chemin du Fer-à-Cheval	IMMO MDT INC.	2 ans du 1 ^{er} mai 2019 au 30 avril 2022	100,4 m ²	Loyer annuel : 26 515 \$ 264 \$/m ²	0 \$
St-Bruno-de-Montarville 1060 Rue Parent	9385-3257 QUÉBEC INC.	10 ans du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2032 ⁽¹⁾	836,1 m ²	Loyer annuel : 274 501 \$ 328 \$/m ²	596 870 \$
Baie-Comeau 550 Boul. Blanche	LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	Renouvellement automatique d’une durée d’un an à chaque année du 10 octobre au 9 octobre	26,24 m ²	Loyer annuel : 3 119 \$ 119 \$/m ²	0 \$

*Superficie totale du local est égale à la superficie réellement occupée. Il n’y a donc pas de superficie inoccupée.

⁽¹⁾ Prise de possession des lieux loués sans contrepartie pécuniaire pour la réalisation des travaux d’aménagements du 1 décembre 2021 au 30 juin 2022

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-16

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir :

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés ;
- b) La valeur estimée de ceux-ci ;
- c) Les coûts d'entretien annuel ;
- d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-17

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux ;
- b) les coûts ;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Pour l'année financière 2022, il n'y a pas eu de travaux effectués dans ces locaux.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 7 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-18

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant ;
- b) le titre de la fonction ;
- c) l'adresse du port d'attache ;
- d) la masse salariale totale par cabinet ;
- e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés ;
- f) la prime de départ versée, le cas échéant ;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève ;
- h) la description de tâches ;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023 ;
- j) le nombre total d'employés au cabinet ;
- k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée ;
- l) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 7 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-19

Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne ;
- b) la circonscription électorale ;
- c) le montant attribué ;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

La Commission de la construction du Québec ne possède pas de budget discrétionnaire.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-20

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne ;
- b) le poste occupé ;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle ;
- e) la date de l'assignation hors structure ;
- f) la date de la fin de l'assignation s'il y a lieu ;
- g) les prévisions pour 2023-2024.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 23 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-21

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial ;
- b) le salaire ;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu ;
- d) la date de la mise en disponibilité ;
- e) les prévisions pour 2023-2024.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 15 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-22

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.) ;
- b) par catégorie d'âge ;
- c) prévisions pour 2023-2024.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-23

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne ;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme ;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant ;
- d) l'assignation initiale ;
- e) l'assignation actuelle ;
- f) la date de l'assignation hors structure ;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-24

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :

- a) coût de chacun ;
- b) le fournisseur ;
- c) la nature du service ;
- d) s’il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

	2022
Total des abonnements imprimés	20
COÛT	10 847.61 \$

	2022
Total des accès électroniques	42
COÛT	262 266.55 \$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-25

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacle ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

La Commission de la construction du Québec n'a effectué aucun achat de ce type en 2022.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 8 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-26

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web ;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site ;
- c) les coûts de construction du site ;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour ;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) ;
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») ;
- g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines ;
- h) la fréquence moyenne de mise à jour ;
- i) le responsable du contenu sur le site.

- a) Le nom du site Web : ccq.org
- b) Le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site : Nexio (refonte 2019)
- c) Les coûts de construction du site : 302 275 \$ (refonte 2019)
- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour : Total 183 951.98 \$
- e) Les coûts de modernisation ou de refonte : 0 \$
- f) Visites – nombre de sessions : 5 438 083
- g) Fréquence moyenne de mise à jour : entre 15 à 20 quotidiennement
- h) Entre 20\$ et 60\$ par domaine annuellement
- i) Responsable du contenu du site : Commission de la construction du Québec

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 22 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-27

Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées ;
- b) les personnes rencontrées ;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants ;
- d) les raisons du déplacement ;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
- f) les coûts ventilés ;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-28

La liste exhaustive de tous les mandats et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023 :

- a) le détail des mandats ;
- b) le coût (déplacements, etc.) ;
- c) le nombre de ressources affectées ;
- d) le nombre de rencontres ;
- e) le nombre d’ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre ;
- f) l’objet ;
- g) les dates.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-29

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-30

Le détail des crédits périmés et reportés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-31

L’inventaire complet des services tarifiés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.

L’information concernant la *Politique de financement des services publics* sera disponible dans le *Rapport annuel de gestion 2022* de la Commission de la construction du Québec.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-32

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.

La Commission de la construction du Québec n’est pas assujettie à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d’État*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-33

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Pour l'année 2022 :

Subvention du gouvernement du Québec
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Accès construction
4 401 000 \$

Subvention du gouvernement du Québec
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Mesures pour contrer la rareté de la main d'œuvre dans l'industrie de la construction
Mise en place des cliniques de reconnaissance d'expérience
700 000\$ (un total de 1 400 000 \$ sur 2 ans pour les années 2021 et 2022)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-34

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

La Commission de la construction du Québec n'a pas de primes au rendement ni de bonis.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-35

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l’année financière 2022-2023 : le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 23 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-36

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 24 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-37

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

	Taux d'indexation des échelles salariales au 1 ^{er} janvier 2023	Taux d'indexation rétroactive des échelles salariales (payée en 2022)
Employés Hors convention	2 %	Aucune rétroactivité
Employés syndiqués SEPB	0 % En attente des directives du secrétariat du conseil du trésor	2 % au 1 ^{er} janvier 2020 2 % au 1 ^{er} janvier 2021
Employés syndiqués SPECCQ	0 % En attente des directives du secrétariat du conseil du trésor	2 % au 1 ^{er} janvier 2020 2 % au 1 ^{er} janvier 2021 2 % au 1 ^{er} janvier 2022

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-38

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-39

Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-40

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) la dépense totale (opération et capital) ;

- a) La dépense totale (opération et capital) ;
- b) les grands dossiers en cours ;
- c) le nombre d’employés attitrés aux dossiers informatiques ;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

La Commission de la construction du Québec n’est pas un organisme soumis à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelle*.

Dépenses opérationnelles de la vice-présidence des technologies de l’information

DESCRIPTION DE COMPTES	RÉEL 2022 Du 1 ^{er} jan au 31 décembre ⁽¹⁾
Charges liées aux effectifs	9 967 772 \$
Administration	320 013 \$
Entretien équipements et logiciels	5 926 390 \$
Téléphonie (filaire et sans fil)	1 832 618 \$
Autres frais	866 448 \$
Services professionnels (consultants informatiques)	6 772 684 \$
TOTAL	25 685 925 \$

(1) Données préliminaires en date du 10 mars 2023 – états financiers non finalisés

Concernant les grands dossiers en cours, nous vous référons à la fiche numéro 9.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 14 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-41

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023, le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-42

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
- c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

La CCQ n'est pas visée par la directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor. Une directive administrative interne encadre toutefois le remboursement de tels frais.

Du 1er janvier au 31 décembre 2022 : 100 817.00 \$
Nombre d'employés visés : 96

Liste des associations, ordres ou corporations professionnels :

Association de la retraite et des avantages sociaux du Québec (ARASQ)
Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée (AAPI) Association of Certified Fraud Examiners (ACFE)
Association des responsables de la gestion des plaintes du gouvernement du Québec (ARGP)
Barreau du Québec
Centre canadien pour la Diversité et l'inclusion
Centre patronal SST
Chartered Financial Analyst (CFA) Institute
Customer Experience Professionnels Association (CXPA)
École Nationale d'administration publique (ENAP)
Forum des secrétaires généraux des organisations publiques
Global Market Entity Identifier (GMEI)
Institut Canadien des actuaires (ICA)/ Society of actuaries
Institut National de la paie
Institute of Internal Auditors
ISC2 (Cybersecurity Certification)
Ordre des conseillers en ressources humaines agréées
Ordre des CPA du Québec
Ordre des Ingénieurs du Québec
Ordre des psychologues du Québec
Project management Institute (PMI)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-43

Pour tout sondage ou enquête d’opinion réalisés par le ministère ou l’organisme indiquer :

- a) La date ;
- b) La nature ;
- c) Les questions posées ;
- d) Les réponses ;
- e) La firme retenue ;
- f) Les coûts.

En 2022

- 2 sondages auprès des employeurs
Effectué à l’interne par la CCQ
- Sondage sur l’expérience client
9209-6601 Québec Inc. (Dialogs)
15 920\$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 8 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-44

Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
- b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Aucune publicité réalisée au sein de médias communautaires pour l'année 2022.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 22 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-45

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Aucun achat de crédits carbone pour l'année 2022-2023.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 8 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-46

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023 ;
- b) le nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination ;
- c) nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-47

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure: e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024.

LA LOI ASSURANT L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la CCQ est établi conformément à l'article 61.1 de *la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Le plan d'action 2022-2023, adopté par le conseil d'administration le 25 mai 2022, tient compte des obstacles des quatre domaines suivants :

- 1- Embauche, formation et sensibilisation du personnel de la CCQ
- 2- Intégration du personnel de la CCQ ayant un handicap
- 3- Accessibilité aux locaux et aux bâtiments de la CCQ
- 4- Accessibilité aux produits et services offerts à la clientèle

Le groupe de travail responsable du plan d'action a poursuivi ses efforts afin de mettre en œuvre des mesures qui favorisent l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail et dans l'industrie. Plusieurs actions ont été réalisées en 2022 afin de contribuer à une meilleure inclusion de personnes handicapées. Mentionnons entre autres :

POUR NOTRE PERSONNEL

- formation de 194 nouveaux membres du personnel aux notions de diversité et d'inclusion, notamment en ce qui concerne les personnes handicapées.
- promotion de capsules de formation au personnel du service à la clientèle.
- diffusion d'une veille hebdomadaire au sujet de l'inclusion de la diversité, comprenant une section relative aux personnes handicapées.
- distribution de documentation sur l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées pour outiller les responsables de l'approvisionnement.
- publications dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées pour informer le personnel à propos du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.
- offre de services d'évaluation des besoins en ergonomie et adaptation sur demande à tout le personnel, incluant le personnel en situation de handicap.

POUR NOTRE CLIENTÈLE

- adaptations offertes aux personnes en situation de handicap, sur demande, dans le cadre des examens de qualification et des activités de perfectionnement :
 - 33 personnes ont bénéficié de temps supplémentaire pour compléter l'examen
 - 51 personnes ont bénéficié des services de lecteurs lors des séances d'examen
 - 9 personnes ont bénéficié des services d'interprètes lors de séances d'examen
 - 2 personnes ont bénéficié des services d'interprètes lors d'activités de perfectionnement
- considération de l'accessibilité universelle pour la location de trois bureaux régionaux de la CCQ.
- diffusion du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées sur différentes plateformes.
- considération en continu de l'accessibilité universelle aux plateformes numériques

La CCQ utilise son budget opérationnel et n'utilise pas les crédits budgétaires gouvernementaux pour la réalisation de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2022-2023 est disponible sur le site Internet de la CCQ au <https://www.ccq.org/fr-CA/En-tete/qui-sommes-nous/engagement-personnes-handicapees>.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 13 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-48

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : h) Plan d'action de développement durable.

LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de son plan d'action de développement durable 2015-2023 (prolongé suivant le décret 626-2022), la CCQ ciblait vingt-trois actions devant se réaliser en 2022 ou qui sont réalisées en continu. Treize d'entre elles ont été réalisées complètement :

- poursuivre les mesures de réduction à la source et de réemploi au sein de l'organisation ;
- créer un comité de travail pour évaluer la durabilité des processus de la CCQ ;
- poursuivre le déploiement de la formation sur le développement durable auprès des nouveaux membres du personnel ;
- mettre en œuvre un plan de communication en matière de développement durable ;
- poursuivre la représentation des groupes sous représentés dans les communications officielles de la CCQ ;
- mettre en place des partenariats auprès de groupes affectés à la promotion du bâtiment durable et qui influencent le développement des pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables ;
- mobiliser les associations patronales et syndicales à s'investir dans une démarche de développement durable ;
- poursuivre la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction ;
- adopter et mettre en œuvre le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées ;
- promouvoir nos collaborations avec des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale ;
- revoir la stratégie de promotion du programme Construire en santé, afin d'augmenter l'utilisation de la ligne Construire en santé (programme d'aide aux employés de l'industrie de la construction) ;
- offrir la formation traitant de mixité et de respect des droits de la personne à l'industrie ;
- offrir un service confidentiel destiné aux personnes victimes ou témoins de discrimination, intimidation, harcèlement, violence et autres situations impliquant un climat de travail malsain.

Six ont été partiellement réalisées, soit :

EXEMPLES DE DIVERSES ACTIONS ENTRE LES QUATRE PÔLES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA CCQ

PÔLE ÉCONOMIQUE

- révision de la politique et du processus d'acquisition en cours en vue d'y intégrer des principes de développement durable ;
- mise à jour du tableau de bord permettant le suivi annuel de la politique de placement responsable.

PÔLE ENVIRONNEMENTAL

- mise en place des partenariats auprès de groupes dédiés à la promotion du bâtiment durable et qui influencent le développement des pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables ;
- considérations environnementales pour l'aménagement du nouveau bureau de la Rive-Sud.

PÔLE SOCIAL

- disponibilité d'un service confidentiel destiné aux personnes victimes ou témoins de discrimination, intimidation, harcèlement, violence et autres situations impliquant un climat de travail malsain ;
- campagne de financement Entraide 2022 menée à la CCQ pour amasser des fonds pour des organismes bénéficiaires partout au Québec.

PÔLE CULTUREL

- représentation de groupes sous représentés dans les communications officielles de la CCQ.

La CCQ utilise son budget opérationnel et n'utilise pas les crédits budgétaires gouvernementaux pour la réalisation de son Plan d'action de développement durable.

Le Plan d'action de développement durable 2015-2023 est disponible sur le site Internet de la CCQ au <https://www.ccq.org/fr-CA/Pied-de-page/publications/documentation>.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 13 MARS 2023

RG-48

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-49

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : 1) Plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-50

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 8 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-51

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme ;
- b) nombre d'employés au total en ayant bénéficié ;
- c) nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023 ;
- d) proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié ;
- e) nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine ; 2 jours par semaine ; 3 jours par semaine ; 4 jours par semaine ; 5 jours par semaine.

- a) nombre total d'employés : 1233
- b) 922 employés.
- c) 922 employés au 31 janvier 2023.
- d) 75 % des employés.
- e) la CCQ a sa propre politique de télétravail qui fluctue selon les postes occupés.
(aucun télétravail, 1 à 3 jours de télétravail, 2 à 5 jours de télétravail)

Ces informations sont basées sur une moyenne et sur une possibilité d'effectuer du travail à distance.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-52

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Un montant total de 97 000 \$ a été comptabilisé dans notre année financière se terminant le 31 décembre 2022 .

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 13 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-53

Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 :

- a) les sommes dépensées ;
- b) le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE) ;
- c) les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Plusieurs initiatives ont été réalisées en lien avec le soutien aux employés en matière de santé mentale. Ses initiatives ont été prises à même nos budgets opérationnels.

- Midi-discussions portant sur différents sujets liés à la santé mentale ;
- Démarche d'identification des risques psychosociaux initiée à l'automne 2022 ;
- Conférence JP Brun pour outiller employés et gestionnaires dans le cadre d'un retour au travail en mode hybride, post-covid.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-54

Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie :

- a) copie du contrat ;
- b) date de fin prévue du contrat ;
- c) valeur prévue du contrat ;
- d) sommes dépenses à ce jour.

La Commission de la construction du Québec n'a aucun contrat avec la firme McKinsey.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 13 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-55

Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation :

- a) copie du contrat ;
- b) date de fin prévue du contrat ;
- c) valeur prévue du contrat ;
- d) sommes dépensées à ce jour.

Voir annexe.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 14 MARS 2023

Fournisseur	Description sommaire du contrat	Date de fin prévue du contrat	Valeur prévue du contrat	Montant dépensé
9209-6601 QUEBEC INC. (Dialogs)	Serv.prof. Réalisation d'un sondage sur l'expérience client	2023-01-27	15 920,00 \$	6 370,00 \$
ADN LEADERSHIP	Coaching de gestion	2022-12-31	20 000,00 \$	3 000,00 \$
AGENCE DIALEKTA INC.	Serv.prof. Élaboration et la gestion de campagnes médias et de marketing numérique	2023-06-30	75 000,00 \$	11 449,95 \$
Approgestion.ca	Serv.prof. Conseiller en approvisionnement	2022-12-31	55 000,00 \$	13 567,14 \$
ARSENAL CONSEILS INC.	Serv.prof. Accompagnement - Plan stratégique 2022	2023-01-31	90 000,00 \$	86 232,00 \$
BOFU AGENCE MARKETING	Serv.prof. Analyse de l'écosystème numérique de la CCQ	2023-06-30	24 000,00 \$	13 000,00 \$
ELLIO INC.	Serv.prof. Accompagnement dans la démarche de développement durable	2022-12-31	11 550,01 \$	5 250,00 \$
EMOND, ANDRE	Serv.prof. Chargé de projets immeubles	2022-12-31	50 350,00 \$	29 808,96 \$
ERNST & YOUNG S.R.L./ S.	Serv. prof. Accompagnement dans le cadre de l'adoptionde la norme IFRS17 (Volet comptable)	2024-03-31	135 000,00 \$	45 830,00 \$
ERNST & YOUNG S.R.L./ S.	Serv. prof. Accompagnement dans le cadre de l'adoptionde la norme IFRS17 (Volet actuariel)	2023-12-31	90 000,00 \$	- \$
FIRME OZHEO	Serv.prof. Coaching de gestion	2023-11-23	15 000,00 \$	5 000,00 \$
GALLAGHER	Serv.prof. Recherche de cadres	2023-01-28	60 000,00 \$	38 501,00 \$
GESTION DELOITTE S.E.C.	Serv. prof. Intégration - Phase 2 Mistral	2024-01-01	85 222 457,50 \$	30 330 772,17 \$
GESTION DELOITTE S.E.C.	Services infogérés – Phase 2	2023-10-09	973 000,00 \$	344 455,24 \$
LES ÉVADÉS INC	Serv.prof. Agence publicité marketing	2023-12-31	420 000,00 \$	378 300,00 \$
MEDIAL SERVICES-CONSEIL-SST	Serv.prof. Conseils en gestion de l'invalidité et l'absentéisme	2022-12-31	95 000,01 \$	49 367,50 \$
MESURE MEDIA INC.	Serv.prof. Réalisation recherche	2022-12-31	28 500,00 \$	23 250,00 \$
MICHEL TOUPIN	Consultant comité sélection (membre externe)	2022-12-31	4 000,00 \$	4 000,00 \$
NORMANDIN, BEAUDRY ACTUAIRES	Serv.prof. Actuaires en gestion d'actifs	2023-01-14	125 125,00 \$	74 097,50 \$
NORMANDIN, BEAUDRY ACTUAIRES	Accompagnement entourant le régime d'assurances collectives des employés de la CCQ	2025-04-30	300 000,00 \$	111 350,00 \$
Pluri-Projets Inc.	Serv.prof. Mandat reliés au budget et performance entreprise	2023-03-31	50 000,00 \$	49 980,00 \$
POTENTIEL PLUS PSYCH. DU TRAVAIL	Dotation - Services en recrutement DRHT	2022-12-31	70 000,00 \$	49 780,00 \$
RICHTER S.E.N.C.R.L./LLP	Serv.prof. Vérificateur	2023-03-31	96 000,00 \$	40 000,00 \$
TACT INTELLIGENCE CONSEIL INC.	Serv.prof. Rédaction du plan Stratégique 2022-2025	2022-12-30	10 000,00 \$	5 246,10 \$
VALTECH CANADA INC.	Serv.prof. Cartographie parcours clients	2022-12-23	20 700,00 \$	- \$
YALE SERVICES TI INC.	Serv.prof. Plan continuité des services essentiels	2023-12-29	90 000,00 \$	7 875,00 \$
TOTAUX			88 146 602,52 \$	31 726 482,56 \$

Note 1: Considérant la récente implantation du nouveau système informatique et la stabilisation de la structure des documents d’achat qui est en cours, les données transmises sont celles qui sont disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-56

Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

- a) nombre de stagiaires reçus ;
- b) heures de stages effectués ;
- c) rémunération totale déboursée.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n’est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-57

Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.

L'information transmise concerne les contrats ayant été octroyés au cours de l'année financière 2022 qui se termine le 31 décembre 2022.

Considérant la récente implantation du nouveau système informatique et la stabilisation de la structure des documents d'achat qui est en cours, les proportions figurant ici-bas sont issues des données qui sont disponibles.

Proportion du nombre : 67%
Proportion de la valeur : 13%

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 14 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-58

Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils ; fournir lesdits contrats le cas échéant.

Vous référer à la fiche RG-55.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 14 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-59

Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19.

2020	2021	2022	EXPLICATIONS
76 325 \$	405 650 \$	142 600 \$	Perdiem employés présentsiels
1 322 321 \$	1 351 946 \$	2 106 199 \$	Acquisition matériel télétravail ⁽¹⁾
32 851 \$	76 500 \$	75 955 \$	Absences reliées COVID-19
88 123 \$	19 093 \$	8 993 \$	Gants, gel, masques, visières etc.
	556 500 \$	97 000 \$	Somme accordée aux employés pour le télétravail
1 519 620 \$	2 409 689 \$	2 430 747 \$	TOTAUX

(1) L’acquisition du matériel informatique était prévue dans notre cycle de renouvellement des équipements. La pandémie a forcé l’accélération de ce matériel.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 14 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-60

Indiquer les dépenses encourues en vue de l’implantation du nouveau régime de dotation découlant de l’adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n’est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-61

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l’application des lois dont votre ministère est responsable de l’application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Les infractions pénales que nous documentons sont transmises au DPCP via le bureau des infractions et amendes pour suivi approprié.

Les sommes perçues découlant d’infractions pénales sont versées au Fonds consolidé du revenu du Québec et ne sont pas remises à la Commission de la construction du Québec.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-62

Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

La valeur des contrats totaux en sous-traitance est de 349 220 \$.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 15 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-63

Indiquer la valeur totale des services tarifés et ventiler par catégorie.

L’information concernant la *Politique de financement des services publics* sera disponible dans le *Rapport annuel de gestion 2022* de la Commission de la construction du Québec.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 13 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-64

Indiquer la valeur des actifs possédés ; meubles et immeubles.

Valeur comptable nette au 31 décembre 2022 (données préliminaires) :

56 401 555 \$	Bâtiments
1 827 774 \$	Mobilier, équipements et autres
9 149 859 \$	Équipements informatiques
67 379 187 \$	

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 14 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-65

Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 27 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-66

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou organisme, en 2022-2023 et qui ont fait l’objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l’organisme public, comme il est prévu à l’article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d’autorisations ;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l’objet de cet octroi ;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l’objet de cet octroi ;
- d) le montant accordé ;
- e) les motifs de la demande.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-67

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023 :

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information ;
- b) le nombre total de refus avec mention de la raison ou de l'article ;
- c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours ;
- d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera disponible dans le Rapport annuel de gestion 2022 de la Commission de la construction du Québec.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-68

Pour 2022-2023, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

Il n'y a pas de cadres ou de dirigeants qui reçoivent une rémunération sans exercer de fonction.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 10 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-69

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Membres du Conseil d’administration de la Commission de la construction du Québec
Le mandat du Conseil d’administration consiste à s’assurer que la gestion de la CCQ est conforme à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d’œuvre dans l’industrie de la construction (Loi R-20) et aux règlements qui s’y rattachent

NOMS	HONORAIRES
Gisèle Bourque	
Manon Bertrand (2)	500 \$
Pierre Brassard	
Éric Boisjoly	
Sonia Morissette (1)	22 900 \$
Michel Trépanier	
Sylvain Gendron	
Alain Robert	
Sylvie Mercier (1)	22 900 \$
Luc Vachon	
Jean-Guy Senécal (1)	22 895 \$
Yasser Chtaini (1)	18 076 \$
Julie Senecal	
Poste vacant	
Poste vacant	

(1) La rémunération des administrateurs indépendants de la CCQ est fixée selon le décret 1023-2014.

(2) La rémunération des administrateurs (autres qu’indépendants) de la CCQ est fixée selon le décret de nomination 457-2012.

Membres du Comité des technologies de l’information
Le Comité des technologies de l’information a pour mandat d’analyser l’architecture des technologies de l’information et son évolution et d’analyser le plan d’investissement et de développement des technologies de l’information (TI).

NOMS
Sonia Morissette
Manon Bertrand
Alain Robert
Luc Vachon
Jean-Guy Senécal

Membres du Comité de placement
Le Comité de placement a pour rôle d’encadrer la gestion des fonds sous la responsabilité de la CCQ. Il veille à en favoriser la croissance et à en optimiser les rendements, et ce, dans une perspective de préservation du capital.

NOMS
Sylvain Gendron
Arnold Guérin
Jean-Michel Houdet
Nicolas Roussy
Dominic Robert
Christian Tétreault
Yvan Brunelle
Michel Toupin

Membres du Comité de gouvernance, d’éthique et des ressources humaines

Le Comité veille à ce que les règles appropriées soient en place pour une saine gouvernance et la conduite des affaires de la CCQ en toute éthique

NOMS
Sylvie Mercier
Sonia Morissette
Yasser Chtaini
Michel Trépanier
Julie Senécal

Membres du Comité d’audit

Les travaux du Comité de vérification visent entre autres à s’assurer de la mise en place d’un plan pour l’utilisation optimale des ressources, de mécanismes de contrôle interne adéquats et efficaces ainsi que d’un processus approprié de gestion des risques.

NOMS
Jean-Guy Senécal
Sylvie Mercier
Éric Boisjoly
Manon Bertrand

Ces informations se retrouveront également dans le Rapport annuel de gestion 2022 de la Commission de la construction du Québec.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION : DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 17 MARS 2023